



Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des statistiques des transports

Soixante-dixième session

Genève, 12-14 juin 2019

Point 5 c) de l'ordre du jour provisoire

**Collecte de données, évolution méthodologique
et harmonisation des statistiques des transports :
Questionnaire commun****Fourniture de données par l'intermédiaire
du questionnaire commun en ligne**

Note du secrétariat

I. Généralités

1. À sa soixante-neuvième session, en 2018, le Groupe de travail a échangé des données d'expérience relatives à l'utilisation du questionnaire commun en ligne (WebCoQ), qui permet aux pays de fournir simultanément des statistiques sur les transports intérieurs à trois organisations du Groupe de travail intersecrétariats (GTI) : la Commission économique pour l'Europe (CEE), le Forum international des transports (FIT) et l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat). Le présent document porte sur les sujets suivants :

- a) Améliorations proposées par le GTI et les États membres qui ont déjà été apportées ;
- b) Changements attendus en 2020 en raison des modifications de l'infrastructure informatique d'Eurostat ;
- c) Calendrier d'ouverture, de mise à jour et de vérification du WebCoQ ;
- d) Problèmes courants de communication d'informations.

Document(s) : ECE/TRANS/WP.6/175.

II. Améliorations potentielles mises en évidence

2. À la soixante-neuvième session, les représentants du Groupe de travail ont mis en évidence plusieurs problèmes récurrents concernant certains aspects du WebCoQ. Par exemple :

a) Des pays ont indiqué que même lorsqu'ils utilisaient la fonction de téléchargement en vrac, il était nécessaire de valider par la suite chaque cellule de données ;

b) Le module relatif au registre d'immatriculation des véhicules a été considéré comme l'un des plus longs à remplir, et aussi comme posant souvent des problèmes techniques aux États membres. Cela semble dû à la taille importante du tableau à compléter, la mise à jour simultanée d'un grand nombre d'indicateurs entraînant souvent un blocage du système ;

c) Certains pays ont noté par ailleurs que la fonction d'impression ne fonctionnait pas toujours correctement.

Eurostat a signalé tous ces problèmes à son équipe informatique et il est souhaitable que les problèmes en question soient résolus dans un avenir proche. Il convient également de noter que le module relatif aux véhicules routiers peut être rempli dans plusieurs sous-sections à la fois, ce qui réduit le risque de problème technique.

III. Changements dans l'application jusqu'en 2020

3. Eurostat prévoit de migrer vers un nouveau système informatique à partir de 2020. Il n'est donc pas envisagé d'apporter d'importants changements structurels à l'application avant cette date. Toutefois, il faudrait continuer de signaler tout problème technique persistant.

IV. Calendrier récent

4. Dans le cadre du cycle de données de 2017 (données demandées jusqu'à l'année civile 2016), le secrétariat a mené une nouvelle campagne d'information auprès des pays, axée sur la disponibilité des données. Après avoir effectué la mise à jour périodique de sa base de données en janvier 2018 à l'aide des données du WebCoQ nouvellement disponibles, il a contacté les pays qui n'avaient pas fourni de telles données ces dernières années, les pays qui avaient fourni des données pour certains indicateurs du WebCoQ mais pas pour d'autres et/ou ceux qui avaient fourni des données suspectes nécessitant un suivi. Une attention particulière a été accordée à l'amélioration de la disponibilité des données en voyageurs-km et en tonnes-km, qui sont utiles pour mesurer l'indicateur 9.1.2 lié aux objectifs de développement durable.

5. À la suite de cette campagne d'information et de l'échange de correspondance ultérieur avec les pays, nombre de ceux-ci ont entré des données nouvelles ou additionnelles pour 2016 dans l'application en 2018. En mai 2018 ainsi qu'en septembre 2018, le secrétariat a de nouveau mis à jour sa base de données, conformément au calendrier prévu, pour tenir compte de l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données du WebCoQ.

6. Après avoir mené cette campagne d'information, le secrétariat a mis l'accent, au cours du cycle de 2018 (collecte de données pour 2017), non plus sur la disponibilité des données, mais sur leur qualité. Des contrôles des séries chronologiques ont été effectués, axés principalement sur les données ultérieures à 2010, ainsi que des contrôles de faisabilité et de cohérence. En outre, le FIT a procédé à ses propres vérifications des données du WebCoQ, en les comparant avec d'autres données qu'il avait recueillies et, le cas échéant, avec des sources nationales. Des questions ont été envoyées aux États membres en février 2019.

7. Le secrétariat a encouragé les pays, dans les cas où les données devaient être modifiées, à mettre à jour directement le WebCoQ. Au cours des cycles précédents, lorsqu'une erreur était décelée, l'organisation qui avait posé la question ne mettait à jour que sa propre base de données, et non le WebCoQ lui-même, ce qui avait pu entraîner des

divergences de données entre les trois organisations et réduire l'utilité de l'exercice de questionnement conjoint. À l'avenir, si les pays (ou les membres du GTI) mettent à jour le WebCoQ au fur et à mesure que des erreurs sont décelées, la provenance des données et la cohérence du système pourront être maintenues.

V. Calendrier futur, mises à jour prévues et vérifications

8. Sur la base des améliorations apportées à la qualité et à la disponibilité des données au cours des cycles de 2017 et 2018, le GTI propose de mettre à jour son calendrier concernant l'ouverture de la collecte annuelle de données du WebCoQ, les dates limites de présentation des données, la publication des données par chaque organisation et l'envoi coordonné des questions aux pays après validation des données. Il est souhaitable qu'une plus grande clarté aide les États membres à comprendre le cycle des données et les conséquences de la présentation des données à des dates différentes.

9. Plus précisément, le GTI propose qu'à partir du cycle de 2019 (avec collecte de données pour l'année civile 2018), le WebCoQ soit ouvert à la présentation de données à partir de la session du Groupe de travail de juin 2019. Cela permettra aux pays disposant déjà de données de les fournir dès cette date. Comme il a été noté que de nombreux États membres ne disposaient de données que vers la fin de l'année, la pratique actuelle consistant à proposer la fin octobre comme date limite sera maintenue.

10. Après la date limite de la fin octobre et les rappels suivants, le secrétariat entamera le processus de téléchargement des données et de mise à jour de sa base de données en ligne (w3.unece.org/PXWeb/en), qui devrait s'achever en janvier, puis procédera à des contrôles de validation des données. Eurostat effectuera également ses propres contrôles de validation de février à la mi-mars, la publication des données ayant lieu de la mi-mars à la mi-avril.

11. Les États membres sont encouragés à mettre à jour le WebCoQ lorsque des modifications doivent y être apportées, y compris les mises à jour rétrospectives, en réponse aux questions soulevées pendant la phase de validation des données. Lorsque les pays ne répondront pas aux questions ou n'auront pas le temps de mettre à jour les séries chronologiques passées, il est proposé de confier à une organisation du GTI le soin d'effectuer les modifications directement dans le WebCoQ, soit après confirmation par l'État membre, soit dans un certain délai après une notification formelle. Cela apportera une plus grande certitude quant à la qualité des données.

12. Ces modifications ne seront effectuées que lorsqu'il y aura un problème de données raisonnablement évident et facile à régler. Par exemple, des données exprimées en unités plutôt qu'en milliers ou une transposition évidente de deux chiffres ou de deux séries pourraient conduire le GTI à mettre à jour directement le WebCoQ.

13. Les États membres sont invités à indiquer s'ils acceptent que dans de tels cas, leurs données soient corrigées par un membre du GTI.

14. Pour aider à rendre plus efficaces les interactions avec les pays, le GTI a commencé à suivre systématiquement la correspondance avec ceux-ci et les modifications apportées aux données grâce à une base de données commune rassemblant les questions, réponses et actions des pays. Cela signifie que si une organisation procède à une modification de données qui s'avère erronée, la trace de cette modification sera dûment conservée et il sera donc facile de corriger l'erreur.

15. Après cette série de questions de février et mars, le secrétariat procédera à de nouvelles mises à jour de la base de données en mai et en septembre.

VI. Erreurs courantes de communication d'informations

16. Constatant que de nombreux pays commettent des erreurs de communication similaires, le GTI souhaite mieux faire connaître ces erreurs afin d'en réduire l'occurrence à l'avenir. En voici trois exemples :

- a) Les données sont exprimées dans la mauvaise unité (différence d'unité de l'ordre du millier ou du million). Il s'agit d'un problème général, mais particulièrement fréquent dans le module relatif aux unités embarquées (indicateurs du WebCoQ commençant par B-II), et notamment en ce qui concerne les capacités de charge des camions. Cela est probablement dû à une reclassification de ces données au cours du cycle de 2013, dont le GTI n'a pas suffisamment informé les États membres ;
- b) Il est rappelé aux pays que lors de la saisie des données, il convient d'utiliser la fonction de vérification par rapport aux séries chronologiques précédentes, proposée en bas de l'écran. Cela peut souvent aider à repérer les erreurs d'unité, à supposer que les données précédentes aient été saisies correctement ; cette vérification est en outre utile pour éviter de saisir les données sous le mauvais code ;
- c) Les données relatives à la capacité de charge des véhicules routiers de transport de marchandises (indicateurs du WebCoQ commençant par B-II-06-25, B-II-16-24 et B-II-16-25) sont parfois exprimées dans les mauvaises unités, comme indiqué plus haut, mais certains États membres communiquent également des données à mauvais escient, comme le nombre de véhicules de chaque capacité, au lieu de la capacité de ces véhicules en tonnes.

VII. Conclusions

17. Le Groupe de travail est invité à :

- a) Partager les données d'expérience des États membres relatives à l'utilisation du WebCoQ ;
- b) Examiner les indicateurs du WebCoQ pour lesquels les données communiquées par les États membres sont souvent exprimées dans la mauvaise unité ;
- c) Examiner le calendrier proposé par le GTI pour les mises à jour et les questions relatives au WebCoQ ;
- d) Examiner la proposition du GTI visant à ce que le secrétariat, le FIT ou Eurostat puissent corriger les données directement dans le WebCoQ lorsqu'une erreur manifeste est détectée ;

et envisager de simplifier encore les indicateurs qui font l'objet de communications peu satisfaisantes ou sont moins utiles sur le plan analytique. Le GTI s'efforcera toujours de rendre le WebCoQ aussi efficace que possible.
